

Réunion du 21 décembre 2010

## **Motion en faveur du soutien à la filière ostréicole**

**Présentée par Jacques Chauvet, Christian Gaubert et Yves Foulon**

Rapporteur : Jacques Chauvet

L'ostréiculture en France est en crise et les professionnels la subissent et luttent. Depuis trois ans, elle subit de très fortes mortalités sur le naissain mis en élevage. Ces mortalités sont connues depuis le printemps 2008, et peuvent réduire à néant la génération de naissain issue de l'année précédente - généralement les mortalités sont comprises entre 60 et 90 %.

Les mortalités sévissent dans toutes les régions françaises et dans de nombreux pays, de l'Irlande au Maroc et en Espagne.

La production d'huîtres est donc fortement impactée en France et au niveau européen.

Les conséquences sont graves et très préoccupantes :

- réduction de la capacité de production et donc de commercialisation,
- augmentation du prix de vente,
- défaillances d'entreprises,
- licenciement potentiel d'un grand nombre d'employés.

De ce fait, de nombreuses entreprises du Bassin d'Arcachon manquent d'huîtres ; en 2011 la situation sera encore dégradée. Ces entreprises sont 77 % à penser qu'elles manqueront de produit, 62 % d'entre elles estiment le manque à plus de 50 %.

Les conséquences de cette crise sur le Bassin d'Arcachon risquent d'être majeures.

Certaines mesures sont mises en place pour en minorer l'impact, des mesures pilotées par la Région avec la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, par l'Etat avec la mise en place notamment cette année d'une exonération des redevances domaniales, par le Comité Régional de Conchyliculture, et bien sûr par l'Institution Départementale dans le cadre de sa politique de soutien des filières économiques de la mer.

Au delà des investissements, des aides et des exonérations, les professionnels portent aussi leurs efforts sur la diversification des activités (activités de dégustations, pescatourisme, évaluation et nettoyage des gisements d'huîtres sauvages...).

Chaque ostréiculteur, cherche aussi à alléger ses charges, modifie sa stratégie commerciale, adapte sa stratégie de production afin de maintenir ses marges, diversifie ses activités, trouve de nouvelles sources de valorisation.

Aujourd'hui seule l'introduction d'huîtres résistantes provenant soit d'écloserie soit d'autres bassins, semble pouvoir apporter une solution à la production.

Nous ne savons pas encore combien de temps il faudra pour trouver une nouvelle souche résistante qui puisse remplacer la souche actuelle.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Général soutient la filière ostréicole :

- en étudiant toutes possibilités de soutiens complémentaires à la filière pour la diversification des gammes de production et leur commercialisation, ainsi que pour toute nouvelle source de valorisation de ses produits ;
- en tenant compte de la problématique spécifique des jachères ;
- en initiant une réflexion sur les aides économiques en faveur des jeunes repreneurs, des organismes de recouvrement de la filière, des aides aux temps partiels induits par la situation de pénurie de stock ;
- et plus généralement l'ensemble des recommandations émises lors des dernières assises de la conchyliculture.